

**LORRAINE**



## Concours

« Créatrice d'entreprise 2017 »



# DOSSIER DE CANDIDATURE

**Date limite d'envoi de votre dossier : 30 septembre 2017**  
[creatrice.affdulorraine@gmail.com](mailto:creatrice.affdulorraine@gmail.com)

**Candidate :**

**Entreprise :**

**Ville :**

**Tél :**

**Email :**

# Le prix créatrice d'entreprise 2017

---

## ■ L'organisateur : AFFDU – Groupe LORRAINE

- **L'AFFDU Lorraine fait partie de l'AFFDU - France**, Association Française des Femmes Diplômées des Universités.
- Une association apolitique et non confessionnelle, créée en 1920
- Reconnue d'utilité publique en 1962.
- Elle regroupe des femmes diplômées de l'enseignement supérieur.

## ■ Le prix créatrice : une initiative de l'AFFDU Lorraine

1<sup>er</sup> édition : novembre 2000

66 lauréates récompensées

## ■ Un concours réservé aux femmes et dédié à l'esprit d'entreprise féminin de la région Grand Est

- Pour les femmes ayant créé ou repris une entreprise depuis 3 ans
- Pour les étudiantes de l'Université de Lorraine, porteuses d'un projet de création (Partenariat PEEL)

## ■ Dans tous les secteurs d'activités :

Commerce, industrie, services, agriculture, professions libérales, ...

## ■ Critères d'éligibilité:

- Un projet économiquement viable
- Posséder plus de 50% des parts de l'entreprise
- Auto-entreprise
- Domaine de faible représentativité des femmes
- Caractère innovant, possibilité de créer des emplois, impact sur l'environnement...

## ■ Les prix

Des partenaires partageant nos valeurs sont engagés à nos côtés pour récompenser les femmes créatrices d'entreprise :

- **un premier prix d'un montant de 1 000 € (BPALC),**
- **un second prix de 800€ (DRDFE),**
- **plusieurs prix de 600€**

# Dossier de candidature 2017

---

## ► 2 CATEGORIES

Choisissez la catégorie dans laquelle vous participez

**Entreprise / reprise d'entreprise déjà créée**

### LA CANDIDATE

Nom :    Prénom

Date de naissance :    Age :

Adresse postale.....

Courriel.....

Téléphone.....

**OU**

**Projet Etudiante-entrepreneuse (Université Lorraine)**

### LA CANDIDATE

Nom :    Prénom

Date de naissance :    Age :

Adresse postale .....

Courriel.....

Téléphone.....

**Université .....**

# Dossier de candidature 2017

---

## ■ LA CANDIDATE

---

- **Formation** : diplômes, niveau d'études,
- **Situation professionnelle** : en activité / demandeur d'emploi, autre.....
- **Dernier emploi exercé** :
- **Appartenance à un réseau**
- **Organisme accompagnateur éventuel**

### **Etudiante-entrepreneuse PEEL :**

Indiquez votre filière, le diplôme préparé.

### **Portrait rapide** : votre personnalité en quelques lignes

---

# Dossier de candidature 2017

---

## ■ L'ENTREPRISE

- Nom de l'entreprise
- Secteur d'activité
- Effectif
- Forme Juridique

Adresse postale

Courriel

Téléphone

Site Web

## VOTRE PROJET : présentation synthétique

---

- L'intitulé
- Description rapide (environ 15 lignes)
  
- **Création de l'entreprise :**  
En cours..... Déjà créée (date) : .....
- Depuis combien de temps travaillez-vous sur le projet ?
- A quel stade en êtes-vous ?

# Dossier de candidature 2017

---

## 1. Votre projet : présentation détaillée

- Historique de votre projet
- La description du produit ou du service
- Les besoins du secteur : analyse du marché
- Les compétences requises
- Les moyens (humains, financiers...) à mettre en œuvre
- Les perspectives de succès du projet

## 2. Les éléments financiers

- le plan de financement
- les comptes de résultats sur 3 ans
- les bilans des exercices clôturés s'ils existent.

## 3. Eléments administratifs à joindre \*

- Le règlement du concours validé et le questionnaire ci-joints dûment complétés
- **Entreprise** : Les documents d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers ou une attestation de tout organisme en mesure de justifier la création de l'entreprise, de l'auto-entreprise ou de l'activité libérale, ainsi que de la possession de parts de l'entreprise (Extrait Kbis et Statuts, ou projets de statuts si entreprise est en création)
- **Candidate** : carte d'identité, un curriculum vitae, indiquant la date et le lieu de naissance, la copie des diplômes

\*Les originaux seront à présenter le jour de l'audition

## Candidatez en ligne

### ► Inscription au concours:

<http://www.affdu-lorraine.fr/inscription-concours-creatrice-2017/>

### ► Envoi des dossiers de candidature : [creatrice.affdulorraine@gmail.com](mailto:creatrice.affdulorraine@gmail.com)

# REGLEMENT DU CONCOURS Créatrices 2017

## ARTICLE 1 : L'ORGANISATEUR

L'AFFDU Lorraine est l'organisatrice et la seule maîtresse d'œuvre du concours.

Siège social : Centre Socio culturel « La Louvière »

54, rue de la Croix Saint Joseph – 57155 MARLY

Contact : [groupe.lorraine@affdu.fr](mailto:groupe.lorraine@affdu.fr)

[www.affdu-lorraine.fr](http://www.affdu-lorraine.fr)

## ARTICLE 2 : L'OBJET DU CONCOURS

Ce concours vise à promouvoir la création d'entreprise par les femmes ayant un projet de création ou de reprise d'une activité sur la région Grand Est.

## ARTICLE 3 : LES CANDIDATES

**Peuvent participer à ce concours** : toutes les femmes ayant des projets en Région Grand Est, (même en émergence), dans tous les domaines : industrie, artisanat, agriculture, services et commerce, ou qui ont créé ou repris leur première entreprise depuis moins de trois ans à la date de dépôt du dossier en possédant plus de 50% de parts de l'entreprise.

Le concours 2017 est également ouvert aux étudiantes entrepreneuses de l'Université de Lorraine (PEEL).

Ne peuvent concourir ni les organisatrices, ni les personnes ou organismes (partenaires, marraine) amenés à participer à l'organisation du concours.

## ARTICLE 4 : LES PROJETS

Les projets doivent être orientés vers une activité économique nouvelle, pouvant donner lieu à la création d'une entreprise économiquement viable (biens ou services), si possible porteuse d'emploi.

## ARTICLE 5 : LE DEROULEMENT DU CONCOURS 2017

### 1/ Calendrier

- **Mercredi 15 mars 2017**: ouverture du concours 2016
- **Vendredi 30 septembre 2017** : **date limite d'envoi des dossiers de candidature.**
- Mercredi 4 Octobre 2017 : 1<sup>er</sup> jury - présélection sur dossiers des candidates retenues pour être auditionnées.
- Mercredi 11 Octobre 2017 : audition des candidates et désignation des lauréates 2016.
- **Mercredi 8 Novembre 2017** : Cérémonie de remise des Prix

### 2/ Formalités de retrait et de dépôt de dossier de candidature

■ **Participation au concours** : les candidates **doivent s'inscrire en ligne** à l'adresse : [http://www.affdu-lorraine.fr/ inscription-concours/](http://www.affdu-lorraine.fr/inscription-concours/)

■ Suite à cette inscription, le règlement du concours leur sera adressé par courrier électronique

■ Les dossiers de candidature au concours sont à envoyer à l'adresse mail suivante :

[creatrice.affdulorraine@gmail.com](mailto:creatrice.affdulorraine@gmail.com)

## ARTICLE 6 : LE JURY

Le Jury réunit la Présidente et des membres de l'AFFDU - Lorraine, Mme la Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, les partenaires du concours, des professionnels de la finance, du droit, des scientifiques.

Il désigne les projets qui correspondent le mieux aux critères d'éligibilité.

## ARTICLE 7 : NATURE ET MONTANT DES PRIX

Un premier prix d'un montant de 1000€ sera remis au meilleur dossier, ainsi que des prix de 800€ et 600€ suivant le classement. Les prix ne seront attribués aux lauréates que sur justificatif d'une création effective de l'entreprise.

Un prix spécial sera attribué pour récompenser un projet étudiante-entrepreneuse.

**ARTICLE 8 : ENGAGEMENT DES CANDIDATES**

Les candidates s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations Elles s'engagent à participer aux opérations de relations publiques et de presse relatives au concours et à répondre aux questions éventuelles de la presse, ainsi qu'à mentionner l'AFFDU-Lorraine et les donateurs du prix. Elles autorisent l'AFFDU à communiquer leurs coordonnées, leur image et les informations concernant leur entreprise aux divers medias qui couvrent cette action. Les candidates s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

**ARTICLE 9 : RESPONSABILITE DES ORGANISATRICES**

Les organisatrices ne peuvent être tenues pour responsables des modifications pouvant être apportées dans les dates de réalisation du concours, le montant du prix ainsi que l'éventuelle interruption momentanée ou définitive du concours pour quelque cause que ce soit.

**ARTICLE 11 : CONFIDENTIALITE**

Les membres du jury et les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du présent concours s'engagent à garder confidentielle toute information relative aux projets.

**ARTICLE 12 : ACCEPTATION DU REGLEMENT**

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement sans possibilité de réclamation.

Lu et approuvé

Date :  
Signature :

**De quelle manière avez-vous connu le concours « Créatrice d'Entreprise » de l'AFFDU Lorraine ?**

.....  
.....